

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 26 novembre 2021

Date de publication : 03/12/2021	Délégués en exercice : 22
Date de convocation : 18/11/2021	Nombre de délégués présents ou <i>représentés</i> : 16 Votes : Pour : 16 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Le 26 novembre 2021, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis, à Doix-lès-Fontaines (85), sous la présidence de M. Pascal DUFORESTEL, président.

Etaient présents ou représentés :

- Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
Pascal DUFORESTEL
Margarita SOLA
- Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire
Lydie BERNARD
Yveline THIBAUD
Philippe BARRE
- Au titre du Conseil Départemental de la Charente-Maritime
Stéphane VILLAIN
- Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres
Séverine VACHON
- Au titre du Conseil départemental de Vendée
Arnaud CHARPENTIER
Stéphane GUILLON
- Au titre des communes de Charente-Maritime
Stéphane COUTTIER
Didier TAUPIN
- Au titre des communes des Deux-Sèvres
Catherine TROMAS
Elmano MARTINS
- Au titre des EPCI de Charente-Maritime
Jean-Pierre SERVANT
- Au titre des EPCI de la Vendée
Gilles BOUTEILLER
- Au titre des Chambres d'Agriculture
Xavier GARREAU

Réexamen de la rémunération d'un agent contractuel en CDI

Réexamen de la rémunération d'un agent contractuel en CDI

Contexte

Compte tenu de leur statut, les agents contractuels ne bénéficient pas d'un déroulement de carrière assimilable à celui des fonctionnaires.

Toutefois, l'article 1-2 du décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié prévoit que la rémunération des agents contractuels sous contrat à durée indéterminée fait l'objet d'une réévaluation au moins tous les trois ans, notamment au vu des résultats de l'entretien professionnel prévu à l'article 1-3 dudit décret.

Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide d'autoriser le Président à signer un avenant au contrat d'un agent contractuel pour une revalorisation de rémunération concernant :

Poste	IB-IM détenu au 01/03/2017	Nouvel IB-IM au 01/01/2022
Webmaster – animateur Centre de ressources (grade Attaché)	IB 672 - IM 560	IB 732 - IM 605

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,


Pascal DUFORSTEL